



51 GYMNASSE DU LYCÉE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

15, rue Crossardière

53000 Laval

2011

Maître d'ouvrage :

Institution Immaculée

Conception

Maîtres d'œuvre :

Vincent Meyer et

Paul-François Coustou,

architectes mandataires

N. Meiss, architecte

associé



52 LYCÉE AGRICOLE

321, route de Saint-
Nazaire

53000 Laval

2011

Maître d'ouvrage :

Conseil régional

des Pays de la Loire

Maîtres d'œuvre :

Atelier Pièces montées

et Atelier Gilberto

Pellegrino, architectes



Le vaste périmètre du lycée de l'Immaculée Conception, situé dans le centre-ville de Laval, longe à l'ouest le quai Béatrix de Gavre au bord de la Mayenne. Le gymnase profite de cette ouverture forte sur la ville : implanté dans l'angle nord-ouest, il permet aussi de refermer la cour de l'établissement. Sa hauteur est liée à son usage sportif, qui impose un volume libre d'au moins 7 mètres dans la salle, et à la présence d'une piste d'athlétisme au sol qui contraint à surélever le gymnase. Un bardage en bois conservé dans sa teinte naturelle en partie haute diminue l'impact du volume et facilite la lecture du bâtiment. Les façades sont rythmées à l'est et à l'ouest de panneaux alvéolaires translucides qui éclairent l'intérieur de la salle, tandis que des panneaux de fibrociment teinté dans la masse animent la façade sur cour. Le béton peint en partie basse assure solidité et pérennité.

La ligne de ce projet s'inscrit dans la volonté de la Région de s'engager dans la problématique environnementale. Les volumes sont donc compacts, pour éviter toute surface de déperdition. L'implantation décalée de deux volumes glisse le long d'une fente vitrée. La façade de l'entrée est vitrée et recouverte de brise-soleil et de capteurs photovoltaïques. L'espace extérieur en retrait dégage un préau qui prolonge la cour. La combinaison des matériaux de façade rythme les différents volumes et souligne leurs fonctions. Le plan simple permet une conception rentable de la structure, une évolution future aisée et le confort d'utilisation des usagers. Le hall baigné de lumière naturelle distribue les circulations verticales et dialogue avec les espaces communs. Les proportions des chambres permettent d'optimiser la qualité de l'éclairage naturel et de l'apport thermique passif.



55 CRÈCHE ET RÉSIDENTE JULES PAILLARD

61, avenue Pierre
de Coubertin
53000 Laval
2012

Maître d'ouvrage :
Médiane Habitat
Maître d'œuvre :
William Gohier,
architecte



56 IUT DE LAVAL – DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

2, rue des Docteurs
Calmette et Guérin
53000 Laval

2012
Maître d'ouvrage :
SEM Régionale
des Pays de la Loire
Maîtres d'œuvre :
Atelier Pièces montées
et Atelier Gilberto
Pellegrino, architectes



Situé au seuil du programme de renouvellement urbain des Pommeraies, sur l'avenue Pierre de Coubertin, l'ensemble profite d'un cadre paysager de qualité. Caractérisé par la faible densité de construction le long de la voie ferrée, le paysage offre des vues dégagées.

Le projet rassemble une crèche en rez-de-chaussée et 23 logements sur les trois étages supérieurs avec leur parking au sous-sol. Un mur en béton matricé lasuré constitue un socle qui supporte le volume des logements, habillé de zinc sur la façade ouest sur l'avenue. Ce mur court le long de la parcelle et se transforme en clôture de la crèche et des jardins.

Les volumes des quatre unités de la crèche, identifiés par leur bardage en bois et ouverts sur le jardin, sont abrités par une toiture végétalisée se prolongeant en préau, et supportant la façade est en enduit blanc.

Inscrit entre les trois bâtiments existants de l'IUT, le volume est décalé des axes des bâtiments voisins pour fermer l'îlot. Sa position de proue et la topographie favorable sont mises à profit par le décolllement du rez-de-chaussée côté bâtiment existant : le volume se démarque sans masquer les autres. Sa forme simple aux angles arrondis, sculptée par le creux de l'entrée et l'excroissance de la salle de détente, renvoie au design technologique actuel et l'identifie au monde de l'informatique. Cette image est renforcée par le motif au pochoir enveloppant toute la façade. À l'intérieur, le bâtiment respire grâce à un atrium sur deux niveaux bénéficiant d'un éclairage zénithal et planté d'un jardin, et aux sheds orientés à l'est qui offrent une lumière douce favorable au confort visuel et permettent une ventilation naturelle des salles. Ces dispositifs ajoutés à une compacité propice à l'efficacité énergétique globale permettent d'atteindre l'objectif BBC.

Cet équipement communal situé dans un secteur urbain dévolu aux infrastructures publiques (école, gymnase, salle de loisirs) affirme sa vocation à partir d'un vaste parvis cadré sobrement sur deux côtés par des façades parées de pierre. Le hall d'entrée est signalé par un bandeau saillant formant préau. Ce trait radical règle l'harmonie des différents volumes et instaure de façon minimaliste, par l'ombre générée, un jeu contrasté entre pleins et vides. Un patio met « poliment » en relation le gymnase préexistant et la salle de loisirs dans une logique d'unification (pacification) des architectures. Le plan s'organise avec une grande rigueur géométrique basée sur l'orthogonalité, avec des espaces de transition généreux et pratiques. Le hall assure la distribution tout en maximisant la surface attenante au bar.

Sur un promontoire valorisant la plaine d'Alençon, l'auguste bâtisse du XVIII^e siècle, autrefois hospice, affichait les atouts essentiels pour accueillir une mairie : une cour intérieure courtisant un patrimoine local à investir et une situation rêvée en cœur de bourg. La prise de possession des lieux s'est faite uniquement en rez-de-chaussée pour en faciliter l'accessibilité. Une extension a été réalisée pour relier le foncier bâti existant. Elle vient alors se caler sobrement entre l'ancienne annexe réinvestie en salle de réunion et le corps principal de l'édifice hébergeant bureaux et salle du conseil. Largement vitrée, occultée très ponctuellement par un parement de béton insérant la signalétique, cette liaison valorise l'accueil et apporte de la modernité par l'utilisation du cuivre en couverture.

Dans le contexte hétérogène du campus universitaire, sur un terrain à la topographie artificielle résultant des aménagements voisins, la bibliothèque inscrit son architecture métaphorique exprimant par la diversité de ses façades la transcendance de l'astre solaire sur le fonctionnement d'un lieu dédié à la connaissance. Ainsi le lecteur est-il invité à vivre une expérience spatio-temporelle, guidé par les cheminements doux et progressifs de la rampe donnant accès aux salles de lecture tandis que la lumière s'introduit sous diverses sources matérialisant le « voyage » du soleil. Cette recherche formelle convoque avec gourmandise de nombreuses références — Le Corbusier, Chareau, Barragán, Gaudi, Siza — qu'elle parvient à conjuguer avec bonheur pour produire des espaces dynamiques, inattendus, nouveaux, parfois spectaculaires, témoignant par ailleurs d'une profonde humanité.

La filière de cartonnage qu'abrite l'usine Posson a trouvé l'accessibilité et l'environnement de travail attendus pour ses salariés dans une zone d'activité proche de Sablé-sur-Sarthe. Pas moins de 11 000 mètres carrés de surface de production, de stockage et de bureaux organisés dans une constante recherche d'optimisation et de confort, parfois assujettie à une quête d'équipement ultramoderne source de nuisances et de complexité technique. Mais la conception architecturale s'attache à atténuer les impératifs. Les façades lisses s'animent par le positionnement des châssis vitrés, étudié selon les ambiances souhaitées. La toiture façonnée à l'image d'un carton ondulé vient adoucir la forme parallélépipédique du bâtiment et dévoiler l'inattendue pureté d'une architecture industrielle toute de blanc vêtue.



ESPACE DU NARAIS

36, rue de Paris
72470 Saint-Mars-la-Brière

2004

Maître d'ouvrage :
Commune de Saint-Mars-la-Brière
Maître d'œuvre :
Alain Prébay, architecte

MAIRIE ET ESPACE SOCIOCULTUREL

Rue de Lansac Ouest
72290 Ballon

2004

Maître d'ouvrage :
Commune de Ballon
Maîtres d'œuvre :
Architour, Daniel Saintagnan et Philippe Duvergey, architectes

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

Avenue Olivier Messiaen
72085 Le Mans

2004

Maîtres d'ouvrage :
ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche / Rectorat de Nantes
Maîtres d'œuvre :
Emmanuelle et Laurent Beaudouin, architectes

USINE POSSON PACKAGING

Ouest Park, ZA de l'Échangeur

72300 Sablé-sur-Sarthe
2004

Maîtres d'ouvrage :
Posson Packaging SAS / SECOS
Maîtres d'œuvre :
Agence Franc, architectes



32
ESPACE
SOCIOCULTUREL
LA LONGÈRE
 31, rue du Thuret
 72550 Coulans-sur-Gée
 2007
 Maître d'ouvrage :
 Communauté
 de communes
 des Pays de Loué
 Maître d'œuvre :
 Pièces Montées Atelier
 d'Architecture



33
WELCOME CENTER
 Circuit des 24 heures
 du Mans
 72000 Le Mans
 2008
 Maître d'ouvrage :
 Syndicat mixte du circuit
 des 24 heures du Mans
 Maître d'œuvre :
 SABH - Studio
 d'architecture b.huet

Investir un bâtiment rural d'intérêt patrimonial implique une intégration décente et un respect de l'architecture identitaire du village, mais y installer sans heurt un programme varié relève du challenge.

Une halte-garderie, deux salles de musique, une salle à vocation culturelle et une cuisine réussissent à trouver leur place dans deux corps de ferme, sans mettre à mal les percements et modénatures d'origine des bâtiments. Les extensions sommaires marquant les espaces d'entrée viennent délicatement frôler l'existant par une accroche fine et ponctuelle de la charpente, et apportent une touche contemporaine par l'utilisation du verre, du bois et de l'acier. Les murs anciens en pierre sont également choyés et restaurés à la chaux. L'intervention architecturale minimaliste mais maîtrisée par le détail vient alors sublimer le dessin originel de la grange.

Parachevant la restructuration du cœur du mythique circuit automobile des 24 heures du Mans, le Welcome Center s'implante naturellement en surplomb du paddock, à la confluence des entités structurantes du circuit telles que la ligne de départ, le village public et le parc concurrents. Un inventaire des vues (en belvédère, panoramique, contre-plongée, travelling, etc.) a nourri le projet architectural à travers une organisation ouverte sur la course et son imaginaire. Le bâtiment doit également régler une importante contrainte topographique pour assurer un franchissement de 8 mètres. Un socle en béton ancre massivement dans la pente les espaces logistiques liés à la course, afin de supporter une architecture légère, de verre et de métal, que souligne un élégant trait de rive.



35

NOVAXIS VI

57, boulevard Marie
et Alexandre Oyon
72100 Le Mans
2008

Maître d'ouvrage :
Art & Bat Groupe Eprim
Maîtres d'œuvre :
Architour, architectes
mandataires
Boisseson Dumas
Vilmorin et Associés,
architectes associés



36

MAISON DE LA RANDONNÉE

Les Vallées
72430 Saint-Jean-du-Bois
2008

Maître d'ouvrage :
Commune
de Saint-Jean-du-Bois
Maîtres d'œuvre :
Scheubel + Genty
architectes



Située face à la gare, marquant l'angle de la place centrale du quartier d'affaires du Mans en pleine mutation, cette architecture est destinée à jouer un rôle de signal fort, agissant en contrepoint d'un hôtel en vis-à-vis, dans un effet de porte urbaine. Une tour de verre affirme son élançant partant d'un soubassement constitué de piliers géminés s'étirant sur deux niveaux. Le déploiement courbe des larges surfaces vitrées contraste avec l'ordonnancement plus classique de la façade voisine et la matérialité donnée par l'enduit ocre rouge. La cage d'ascenseur vitrée met en scène les déplacements verticaux autant qu'elle organise la partition en deux unités distinctes. Une attention particulière a été accordée à l'éclairage des plateaux intérieurs, surmontés par de vastes terrasses ouvertes au sud.

Comme un signal sur les parcours de randonnée pédestre et équestre de la région, la maison de la Randonnée s'installe sur l'aire de loisirs du village, à proximité de l'église. De plain-pied et occupant une surface inférieure à 200 mètres carrés, la maison tout en bois se fait fort d'accueillir une multitude de fonctions. Dans sa relation à l'extérieur, elle est à la fois fenêtre (elle cadre les vues) et porche (elle abrite et permet le passage). Dans ses usages, elle est espace de convivialité près de la buvette au nord et lieu d'accueil dans la salle de réunion exposée sud. L'implantation est étudiée pour bénéficier d'une orientation optimale, relayée par un traitement de façade approprié. Conçu comme une enveloppe protectrice abritant des boîtes fonctionnelles, ce module pourrait être dupliqué pour créer d'autres repères sur les chemins de randonnée.

40

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA SARTHE

132, rue Henri Champion

72100 Le Mans

2009

Maître d'ouvrage :

CCI de la Sarthe

Maîtres d'œuvre :

Philippe Rousseau,

architecte mandataire

Architour, architectes

associés



41

IUFM

11, boulevard Pythagore

72000 Le Mans

2009

Maîtres d'ouvrage :

Conseil général

de la Sarthe et

Université du Maine

Maître d'œuvre :

Pierre Lombard,

architecte



42

MMARENA

Chemin aux Bœufs

72055 Le Mans

2009

Maître d'ouvrage :

Le Mans Métropole

(DG du service

de la Ville, direction

de l'Environnement)

Maîtres d'œuvre :

Cardete Huet

Architectes, architecte

mandataire

SABH - Studio

d'architecture b.huet,

architecte associé



Pour satisfaire le développement de son campus, le groupe CCI Formation s'est doté d'un pôle administratif et d'enseignement. Par son implantation dans l'axe des ateliers existants, le bâtiment assure un rôle d'écran acoustique par rapport à la circulation sur la rue Henri Champion et bénéficie d'une façade principale orientée plein sud. Les rudiments d'une architecture bioclimatique sont intégrés et s'accompagnent d'un lexique descriptif approprié : hygrothermie, isolation paroi-dynamique, free-cooling révèlent le souci de performance, de durabilité et de confort d'usage de la maîtrise d'ouvrage. Mais la technologie se fonde judicieusement dans l'épaisseur des façades et du treillis métal pour laisser place à l'esthétique architecturale. La conception est maîtrisée et seule la distribution colorimétrique des brise-soleil relève du hasard !

Dans le contexte hétéroclite du campus universitaire, peuplé d'architectures « célibataires* » parfois rivales, l'Institut de Formation des Maîtres cherche à « calmer le jeu** ». Un premier regard jeté depuis le vaste parvis d'entrée embrasse une architecture unifiée sous le vaste auvent de la toiture en dépit des alternances de pleins et de vides.

Fidèle à ses convictions, Pierre Lombard invente des espaces à partir d'un désir de lumière. Directe ou reflétée, filtrée, opalescente, irisée, froide ou chaleureuse, la lumière est le fil d'Ariane d'un projet appréhendé comme une expérience architecturale sensorielle basée sur le mouvement et l'évolution des corps sous le soleil. Un axe traversant nord-sud, véritable rue intérieure, distribue les différentes fonctionnalités organisées en plots scandés par des patios.

* L'expression est de Pierre Lombard.

** *Idem.*

Cette enceinte d'une capacité de 25 000 spectateurs s'inscrit dans une logique urbaine d'aimantation en pôle d'excellence de l'ensemble des principales infrastructures sportives de la métropole mancelle. Ainsi le nouveau stade est-il implanté sur ce site stratégique d'entrée de ville, au cœur du circuit des 24 heures, adossé au mondialement connu virage du Tertre rouge, dans une logique de dialogue avec la salle Antarès voisine. Son architecture oblongue traduit l'esprit d'une arène et résulte de la prise en compte des paramètres environnementaux. L'enveloppe métallique fermée au nord protège le stade des vents froids et cherche à minimiser l'impact sonore sur les riverains ainsi qu'à limiter l'incidence de la rocade en surplomb. Des essais en soufflerie ont permis de valider les différentes options bioclimatiques du projet.

40 —



41 —



42 —



43 PÔLE MULTIMODAL

Place du 8-Mai 1945
72100 Le Mans
2007 (parvis) / 2009
(halte routière)
Maître d'ouvrage pour
le parvis et le parking :
Le Mans Métropole
Maître d'ouvrage
pour la gare : SNCF
Maîtres d'œuvre pour
le parvis et le parking :
Groupement de maîtrise
d'œuvre : Arep, Architour
/ Philippe Duvergey,
Thales, CMB
Maître d'œuvre
pour la gare : SNCF
Gares & Connexions



44 ABRIS À PIÉTONS LES FABRIQUES

Sillé Plage
72140 Sillé-le-Guillaume
2010
Maître d'ouvrage :
Commune de Sillé-le-
Guillaume
Maître d'œuvre :
Guillaume Payeur,
architecte



Fort d'un transport ferroviaire attractif et dynamisé par le retour du tramway dans la ville en 2007, le site de la gare était prédestiné à accueillir le pôle d'échanges multimodal avec six modes de déplacement (train, tram, bus, piéton, vélo, voiture) réétudiés selon leur prédominance spatiale et les connexions entre eux. L'automobile se retrouve éloignée des abords du bâtiment d'accueil et son stationnement remis en sous-sol. La gare routière est déplacée à l'écart pour satisfaire un besoin non négligeable d'emprise. Quant aux piétons et cyclistes, ils peuvent désormais investir une large esplanade minérale où le tramway vient tracer son sillon. Dans ce quartier en pleine mutation, les arcades de la façade historique sont préservées et sublimes derrière une galerie vitrée assurant une aisance spatiale et une desserte accueillante des voyageurs.

Qui s'aventure au cœur de la forêt de Sillé-le-Guillaume aime le contact de la nature et humer le grand air. Mais le randonneur épicurien sait aussi s'arrêter pour se restaurer et profiter du paysage. En édifiant ces deux petits édifices sur le parking du lac de Sillé, l'architecte avisé offre alors un abri suffisant pour apprécier sereinement un pique-nique tiré du sac.

La conception architecturale retenue s'affranchit de tout objectif d'étanchéité et de toute contrainte énergétique, et laisse place à la transparence et à une aération naturelle via les nombreuses failles ménagées en façade. La nature préserve ses droits et l'utilisation du bois de pied en cap, d'essences variées (le chêne pour la structure, le douglas pour le bardage et le châtaignier pour les bardeaux de couverture), affirme l'omniprésence de la forêt environnante.

51

RESTAURANT SCOLAIRE

Impasse du Val d'Orthon
72170 Maresché

2011

Maître d'ouvrage :

Commune de Maresché

Maîtres d'œuvre :

Architour, architectes



52

PÔLE INTERCOMMUNAL

4, rue de Gaucher, BP 11
72240 Conlie

2011

Maître d'ouvrage :

Communauté de
communes de la

Champagne Conlinoise

Maître d'œuvre :

SELARL d'architecture

B. Penneron



Soutenus dans une démarche de Haute Qualité Environnementale, le projet d'extension du groupe scolaire et la construction neuve du restaurant témoignent d'une bienveillance envers les usagers et les gestionnaires des lieux, représentés par les enfants et la Commune. Deux cibles majeures, à la fois techniques et sensibles, ont servi de point d'ancrage au projet. La performance thermique est aisément atteinte par le biais des apports solaires filtrants des baies appréciables côté sud et par l'option structurelle en bois conçue dans un objectif d'étanchéité à l'air. Les matériaux ont été sélectionnés pour leur faible impact sanitaire pour le bénéfice et le bien-être des enfants. Quant au dessin des façades, il revisite à sa façon et ponctuellement les tableaux de Mondrian.

Le caractère public de cet équipement administratif qui marque l'angle de deux rues s'affirme par la mise en scène d'un soubassement minéral constitué de gabions. Ces derniers, sortes de cages métalliques remplies de pierres sèches issues d'une carrière proche, font directement écho aux murs des jardins voisins et dissimulent partiellement une coursive ménagée dans l'épaisseur d'une double peau. Les façades procèdent d'une légère variation des formes alternant lignes et courbes dans une ponctuation chromatique basée sur la vérité des matériaux. La couleur de l'enduit est à l'unisson des constructions voisines, les bardeaux d'acacia renvoient au format et à la couleur des petites tuiles, le zinc courbé amorce la transition vers le ciel. À l'arrière, côté jardin, la façade au dessin épuré est destinée à être colonisée par une végétation grimpante.



53

FOYER DE L'ENFANCE

Allée Saint-Exupéry,
ZAC de la Cartoucherie

72000 Le Mans

2012

Maître d'ouvrage :

Conseil général
de la Sarthe

Maîtres d'œuvre :

Architour, architectes
mandataires

(mûrisserie)

Parent-Rachdi,

architectes associés



54

SALLE DE LOISIRS ET CULTURE

Rue du 11-Août 1944

72140 Pezé-le-Robert

2012

Maître d'ouvrage :

Commune

de Pezé-le-Robert

Maîtres d'œuvre :

Boidot & Robin

architectes



Le regroupement du foyer de l'enfance et du centre maternel départemental a constitué le programme d'un équipement dédié à l'accueil transitoire d'enfants âgés de 3 à 17 ans, ainsi qu'à l'accompagnement de jeunes femmes en difficulté temporaire, enceintes ou accompagnées d'un nourrisson. Le parti architectural séquence l'espace en quatre unités indépendantes de plain-pied afin d'assurer une meilleure accessibilité et une plus grande autonomie des différents groupes qui y vivent. Les bâtiments s'organisent de manière à privilégier la fluidité des déplacements en évitant les espaces « enfermants » et les frontalités. L'apport de lumière naturelle à chacune des circulations et le cadrage des perspectives vers l'extérieur assurent un climat intérieur apaisé.

Avec une apparente radicalité, cette architecture engage une relation savante avec la place de l'église. Le nouvel équipement s'installe « au chausse-pied », épousant parfaitement les limites du terrain tout en ménageant sur l'arrière un petit jardin d'agrément. Le dispositif architectural procède d'une double exigence : limiter l'impact sonore tout en laissant voir les activités qui s'y déroulent. Ainsi, la question phonique est traitée sous la forme d'une double peau. Les différents espaces servants (cuisine, sanitaires, rangements) construits en ossature bois viennent ceinturer la salle principale contenant les sons dans son enveloppe de béton tandis que de larges ouvrants assurent la transparence de l'édifice. La peau ondulée gris métallisé est un hommage assumé et sensible aux constructions agricoles voisines.



57 MAIRIE DE FATINES

1, rue Principale
72470 Fatines
2012

Maître d'ouvrage :
Commune de Fatines
Maître d'œuvre :
Philippe Rousseau,
architecte



58 PAVILLON

72530 Yvré-l'Évêque
2012

Maître d'ouvrage :
privé
Maître d'œuvre :
Architour, architectes



L'accueil d'un nouveau bâtiment regroupant la mairie et une salle associative s'est présenté comme l'opportunité de restructurer l'espace distendu entre l'église et l'ancien presbytère. Installé pignon sur rue, le bâtiment reprend le gabarit du bâti rural et vient rectifier l'échelle de la place en la scindant en deux. Le parvis d'entrée à l'est valorise l'église en lui faisant face quand le stationnement s'éclipse à l'arrière de la façade ouest. Les deux espaces intérieurs fonctionnent séparément, isolés l'un de l'autre par un bloc d'aisance qui se prolonge en extérieur par deux petits volumes colorés permettant un accès essentiel aux sanitaires publics et au local technique. La simplicité de l'organisation spatiale donne lieu à un bâtiment compact et soigné, où le bardage bois et la couverture en zinc prépatiné s'inscrivent en cohérence avec l'environnement.

Symptômes courants de l'habitat pavillonnaire : la maison de M. et Mme G. dévoilait à l'origine une volumétrie aux façades ordinaires et des espaces intérieurs qui cherchaient à tout prix un peu de chaleur. Une intervention minimale mais intégrale a permis de modifier sensiblement la physionomie de l'habitation. L'isolation espérée est venue se glisser sous une couverture ardoise qui s'abaisse jusqu'au pied des façades. Un léger lifting des percements améliore encore un peu plus l'image et les ornements en bois naturel de teinte claire évitent l'austérité d'une maison tout en noir. Ainsi bardée de fond en comble de sa cuirasse élégante et raffinée, l'habitation connotée années 1970 n'a plus à rougir de son architecture sans opinion et peut exhiber sans honte, sur les bords de l'Huisne, sa vêtue d'écailles gris anthracite.